

1.7 Herbicides et insecticides

Liste de matériel



BOTTES EN CAOUTCHOUC :

Les pesticides peuvent causer des taches sur les chaussures. Portez dès lors toujours des bottes.



GANTS EN CAOUTCHOUC :

Évitez avant tout le contact avec la peau. Portez donc toujours des gants en caoutchouc.



LUNETTES DE PROTECTION :

En pulvérisant, il est possible que le vent souffle une partie du produit dans votre visage.



MASQUE DE PROTECTION :

Les voies respiratoires doivent être protégées contre les produits volatiles.



ARROSOIR :

Choisissez un modèle en plastique dur avec un embout étroit.



PULVERISATEUR :

Il existe des modèles à main pour les petites quantités et des pulvérisateurs dorsaux.



DOSEUR :

La quantité exacte est très importante.



SPATULE :

Utilisez toujours la même spatule. Ne l'utilisez que pour mélanger des produits.



CADENAS :

Placez les herbicides et pesticides sous clé.

Combattre les mauvaises herbes

MODES D'ACTION :

Les herbicides peuvent être subdivisés en deux groupes : les herbicides à action sélective ou totale. On utilise l'un ou l'autre groupe en fonction du résultat recherché.

HERBICIDES SELECTIFS POUR GAZON :

La plupart des herbicides sont sélectifs et vous pouvez donc les utiliser pour combattre des mauvaises herbes sans détruire les plantes cultivées. Vous pouvez les utiliser pour venir à bout des mauvaises herbes dans les prairies et les gazons tout en conservant une belle pelouse.



DESHERBANT SELECTIF :

On l'utilise de façon à n'éliminer que les plantes indésirables sans endommager les autres (par ex. entre les plantes cultivées). Il existe un herbicide adapté pour chaque type de mauvaises herbes. Par exemple, les herbicides contre les dicotylédones comme la camomille, les chardons, les pissenlits ...

MAUVAISES HERBES DANS LE GAZON :

Les désherbants pour gazon sont sélectifs et sont appliqués sur les parties vertes et non sur les racines. La lutte contre les mauvaises herbes est optimale lorsque la température atteint au moins 15° et que l'herbe a suffisamment poussé. Ne les utilisez jamais pendant la première année.





MOUSSE DANS LES GAZONS :

Pour venir à bout de la mousse, les produits à base de sulfate de fer ne peuvent être appliqués que sur les gazons. En cas de contact avec des pierres (de l'allée par ex.), il subsisterait des taches de rouille. L'application se fait par temps humide de février à avril et d'octobre à novembre.

SUR SOL A CULTIVER :

Pour débarrasser des mauvaises herbes un sol que vous souhaitez ensuite cultiver, il faut utiliser un herbicide systématique dont la répartition naturelle n'a pas d'effet prolongé. Veillez à n'appliquer le produit que dans la mesure où aucun risque de pluie n'est prévu avant au moins 6 heures.



Désherbage



MOUSSE DANS LES GAZONS :

Les anti-mousses à base de sulfate de fer sont fréquemment utilisés. On peut améliorer l'épandage en les mélangeant à du sable sec. La plupart des produits peuvent également être dilués dans l'eau et appliqués à l'aide d'un arrosoir ou pulvérisateur..

DESHERBANT TOTAL :

Si vous désirez aménager un lopin de terre envahi par les mauvaises herbes en pelouse, potager ou jardin d'agrément, utilisez dès lors un désherbant total. Après un certain délai, vous pourrez semer ou planter la végétation de votre choix.



RACINES DE MAUVAISES HERBES :

Il existe des désherbants spécialement conçus pour exterminer les mauvaises herbes avec racines, telles que les pissenlits et les orties. Ils détruisent tous les plants avec lesquels ils entrent en contact. Après répartition naturelle par les feuilles, les substances toxiques atteignent les racines qui meurent à leur tour.

ALLEES :

Pour préserver des mauvaises herbes les endroits où vous ne prévoyez aucune plante cultivée (les allées, les terrasses, etc ...), vous devez utiliser des herbicides contre les racines ou des herbicides radicaux à effet prolongé.



ALGUES :

Au printemps et en automne, des algues peuvent apparaître par temps humide (dépôt vert sur les pots de fleurs, le bois, etc.) Les produits à base d'acides gras sont également actifs contre les mousses. Pour traiter de petites surfaces, utiliser de l'eau de Javel. Ne rincez pas à l'eau après traitement.

Jardin à fruitiers ou d'agrément



HERBICIDES EN GRANULES :

Vous pouvez épandre des désherbants en granulés entre les arbres ou les buissons. Les granulés ne se dissolvent que très lentement et n'atteignent pas les racines des arbustes, des arbres, des rosiers. Par contre, les racines des mauvaises herbes sont atteintes.

APPLICATION :

Répandre une fois une dose en mars ou en avril, ou deux fois une demi-dose en automne ou au printemps. La double application présente l'avantage d'éliminer progressivement les mauvaises herbes. Elle évite aussi que de trop grandes mauvaises herbes ne doivent être détruites.

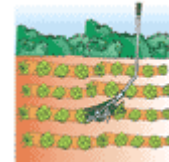


GLYPHOSATE :

Les herbicides à base de glyphosate attaquent les mauvaises herbes de manière naturelle. Leur dispersion se fait de façon sélective. Vu qu'ils sont inoffensifs pour les plantations, ils peuvent toucher sans risque les troncs des arbres fruitiers d'au moins 3 ans. Il faut veiller à ce qu'il ne pleuve pas endéans les 6 heures.

JARDINS POTAGERS :

Pour venir à bout des mauvaises herbes dans les jardins potagers avant la mise en culture, il faut utiliser des herbicides à base de glyphosate. On peut semer ou planter une semaine après l'application.



JARDINS POTAGERS :

Les dés herbants sélectifs ne sont pas nocifs pour les plantes cultivées. Ils sont appliqués avant ou après la germination ou la plantation. Ceci dépend du produit utilisé et des plantes. Lisez donc très attentivement le mode d'emploi sur l'emballage.

BUISSONS :

La végétation ayant des racines en bois telle que les genêts, les ronces, les saules, etc ... s'exterminent à l'aide d'herbicides s'attaquant aux feuilles. On les utilise entre juin et septembre lorsque les sols ne sont pas cultivés. Vous pouvez les utiliser localement dans les prés ou prairies.

Application



DOSAGE :

Lorsque les conditions climatiques sont optimales ($\pm 20^\circ$, sol humide), vous pouvez souvent réduire le dosage indiqué sur l'emballage. Certaines substances demandent 6 heures sans pluie, d'autres 1 jour.

APPLICATION :

Pour une dispersion optimale des herbicides s'attaquant aux feuilles, utilisez un pulvérisateur (1 l par 10 m²) ou un arrosoir avec un embout étroit (5 l par 10 m²). Pour une bonne dispersion des herbicides s'attaquant aux racines, utilisez plutôt un petit arrosoir sans pomme.



POUDRES :

La poudre à disperser est dissoute dans l'eau et appliquée ensuite avec le pulvérisateur ou l'arrosoir. Diluez d'abord la poudre dans une petite quantité d'eau et ajoutez ensuite la quantité totale d'eau. Lors de l'aspersion, veillez à ce que le liquide n'entre pas en contact avec les feuilles.

CONDITIONS CLIMATIQUES :

Évitez de pulvériser lorsque la plante est couverte de rosée. En effet, il faudrait augmenter la concentration de produit vu que la plante a déjà une certaine quantité d'humidité. Pulvériser de préférence le soir. Le soleil augmente l'effet de brûlure sur les feuilles.





PRECAUTIONS :

Lisez le mode d'emploi avant d'utiliser le produit. Respectez les indications, les délais et les précautions particulières. Conservez les substances dans un endroit fermé à clé (à l'abri du gel et hors de portée des enfants et des animaux). Laissez les produits dans leur emballage d'origine.

Insecticides

INSECTICIDES :

Les insecticides ont pour but d'éliminer les insectes nuisibles (par ex. les pucerons, les chenilles, les moustiques et les fourmis). Il en existe plusieurs sortes avec des moyens d'actions différents : produits de contact, systémiques, par ingestion, attaquant le système nerveux.

MOYENS D'ATTAQUES :

Le pesticide, à moyen d'attaque directe, touche directement l'insecte. Vous devez donc arroser toutes les parties de la plante. Le pesticide à moyen d'attaque naturelle, quant à lui, est aspiré par la plante et est réparti directement dans la sève. Les insectes meurent donc dès qu'ils aspirent la sève de la plante traitée.



FOURMIS :

L'insecticide contre les fourmis contient une substance piège. Elles l'emportent dans le nid et empoisonnent ainsi toutes les autres. Il suffit donc de répandre la poudre ou de déposer la boîte sur leur parcours. On peut aussi mélanger le pesticide à de l'eau et le verser sur le nid.

MOUCHES ET MOUSTIQUES:

Vaporisez pendant 5 secondes un insecticide adéquat dans toutes les directions. Vaporisez à au moins 50 cm de distance des objets. Evitez les denrées alimentaires, les plantes et animaux domestiques. Il existe aussi des plaquettes ou bandes inodores et des diffuseurs électriques.



LIMACES :

Les limaces se nichent sous les feuilles ou dans l'herbe, et la nuit elles dévorent les plantes. Les grains d'insecticide ne doivent pas être disposés en petit tas, et ce, afin d'écartier tout risque pour les animaux domestiques. Choisissez un produit qui résiste à la pluie.

TAUPES ET CAMPAGNOLS :

En dehors des pièges traditionnels, il existe aussi des substances chimiques pour combattre les taupes et les campagnols, telles que les cartouches qui dégagent un gaz toxique se dispersant pendant 48 heures dans les galeries souterraines. On allume une des extrémités de la cartouche. Ensuite, on l'introduit dans la galerie.



Sécurité



INDICATIONS :

Lisez attentivement le mode d'emploi avant d'utiliser tout produit. Ne contrôlez pas après coup. Respectez les indications, les délais fixés (le laps de temps entre son utilisation et la récolte des produits pulvérisés pour la consommation), et toutes les précautions éventuelles.

RANGEMENT :

Après utilisation, les produits doivent être rangés dans un endroit fermé à clé, hors de portée des enfants et des animaux, et conservés à l'abri du gel.





ENFANTS ET ANIMAUX :

Conservez les produits phytopharmaceutiques dans leur emballage d'origine. Ne les transvasez jamais dans les bouteilles de consommation. En cas d'absorption, consultez immédiatement un médecin (munissez-vous de l'étiquette mentionnant le groupe toxicologique) ou téléphonez au centre anti-poison au N° 070/245.245

PRECAUTIONS :

Ne pulvérisez pas lorsqu'il y a du vent et ne laissez pas le produit se déposer sur d'autres plantes ou sur des viviers. Attendez qu'il fasse relativement frais afin d'éviter l'évaporation trop rapide. Il y a une législation interdisant la pulvérisation de certains produits pendant la floraison.

